



BUREAU
INTERNATIONAL
DES DROITS DES ENFANTS

INTERNATIONAL
BUREAU
FOR CHILDREN'S RIGHTS

OFICINA
INTERNACIONAL DE
LOS DERECHOS DEL NIÑO

Le tourisme sexuel impliquant des enfants

Caractéristiques principales

Le Tourisme sexuel impliquant des enfants (TSIE) découle de situations dans lesquelles des hommes adultes paient afin d'obtenir des relations sexuelles avec des enfants dans le cadre de leurs voyages. Bien que certaines femmes commettent aussi de telles infractions, elles représentent moins de 5% des abuseurs. Ces touristes sexuels peuvent ne pas avoir de préférence sexuelle particulière pour les enfants, mais ils profitent d'une situation dans laquelle il leur est possible d'exploiter sexuellement des enfants. Dans beaucoup de cas, ces personnes voyagent d'un pays riche vers un pays moins développé où les conditions économiques difficiles, le taux de change avantageux pour les voyageurs ainsi qu'un certain anonymat sont des facteurs clés qui favorisent ces comportements et le Tourisme sexuel impliquant des enfants.

Les voyageurs peuvent tenter de justifier l'exploitation sexuelle qu'ils font des enfants en assumant que le fait d'avoir des relations sexuelles avec des enfants est culturellement accepté dans le pays qu'ils visitent. Cela peut se produire dans les endroits où les forces de l'ordre ne réussissent pas à punir les crimes commis contre des enfants ou encore lorsqu'il est possible de corrompre les autorités afin d'empêcher les actions judiciaires. En effet, les retombées économiques amenées par le tourisme prennent souvent le dessus sur l'engagement des gouvernements nationaux à tenter des actions judiciaires et punir les crimes commis contre des enfants par le biais de leurs législations nationales et des instruments internationaux qui protègent les enfants contre les touristes sexuels.

Le droit fondamental des enfants à être protégés contre toutes les formes d'exploitation sexuelle se retrouve dans la Convention relative aux droits des enfants (CDE), tout particulièrement aux articles 34, 35, 36 et 19. La CDE oblige les signataires à s'assurer que les enfants soient protégés contre l'exploitation et les abus sexuels, incluant la prostitution et la pornographie. La position de la CDE sur le Tourisme sexuel impliquant des enfants est renforcée par le Protocole facultatif sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants, qui s'inquiète explicitement du problème du Tourisme sexuel impliquant des enfants.



BUREAU
INTERNATIONAL
DES DROITS DES ENFANTS

INTERNATIONAL
BUREAU
FOR CHILDREN'S RIGHTS

OFICINA
INTERNACIONAL DE
LOS DERECHOS DEL NIÑO

Terminologie

Pédophiles: Adultes qui sont principalement attirés par des enfants pré-pubères

Abuseurs situationnels: Généralement des hommes qui ont des relations sexuelles avec un enfant parce que cet enfant est mis à leur disposition, généralement par le biais de la prostitution ou de la famille. La majorité de ceux qui abusent sexuellement des enfants sont des abuseurs situationnels. Le plus souvent, l'abuseur situationnel n'a pas une préférence sexuelle particulière pour les enfants.

Abuseurs préférentiels: Personnes qui préfèrent avoir des enfants pubères comme partenaires ou objets sexuels.

Le lien entre tous les abuseurs sexuels d'enfants est qu'ils ont des rapports sexuels avec un enfant ou un adolescent qui est ou apparaît comme vulnérable, immature et sans défense. (*)

(*) Ces définitions proviennent du site internet d' ECPAT International:

http://www.ecpat.net/EI/Csec_cst.asp